



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**SOLICITATION CLOSES
L'INVITATION PREND FIN**

**at - à 14:00
on - le 16 avril 2018**

TIME ZONE - FUSEAU HORAIRE

Heure normale de l'Est (HNE)

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

Direction - Contrats de services (DC Svcs)
Department of National Defence
101 Colonel By Drive
Ottawa ON K1A 0K2

Title - Sujet Congélateur de qualité pharmaceutique	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-18-A040/A	Amendment No. - N° de la modification 3
Date of Solicitation - Date de l'invitation 05 mars 2018	
RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À : Par courriel au : Marie-Diane.Payeur@forces.gc.ca Direction - Contrats de services (DC Svcs) 3-4-4 Attention : Marie-Diane Payeur	
Address enquiries to: Adresser toute demande de renseignements à : Marie-Diane Payeur Telephone No. - N° de téléphone E-Mail Address - Courriel Marie-Diane.Payeur@forces.gc.ca	
Destination Voir aux présentes.	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Signature Date	



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

LA MODIFICATION 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS NUMÉRO W6369-18-A040/A VISE :

1. À donner des précisions et à répondre aux questions des soumissionnaires éventuels.

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Question 4	M5- Exigences relatives à la porte. Le fabricant veut clarifier « joint thermique magnétique continue sur tout le pourtour de la porte. » Veuillez expliquer.
Réponse 4	L'exigence d'avoir un joint thermique magnétique continu est pour éviter la condensation dans le congélateur et pour s'assurer que la température désirée soit maintenue.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.